|  |  |
| --- | --- |
| **Conseil 2021 Consultation virtuelle des Conseillers, 8-18 juin 2021** |  |
|  |  |
|  |  |
|  | **Addendum 1 au Document C21/65-F** |
| **19 mars 2021** |
| **Original: anglais** |
| Rapport du Secrétaire général | |
| PROJET DE BUDGET POUR 2022-2023 | |

|  |
| --- |
| Résumé  Le rapport ci-après est présenté pour information générale dans l'Addendum 1 au Document C21/65:  Budget du secrétariat d'ITU Telecom pour l'exercice 2022-2023.  Suite à donner  Le Conseil est prié de **prendre note** du présent document. |

Union internationale des télécommunications

Département de la gestion des ressources financières

| **BUDGET DU**  **SECRÉTARIAT D'ITU TELECOM**  **POUR 2022-2023** |
| --- |

Au 18 mars 2021

| **Budget du Secrétariat d'ITU TELECOM**  **pour 2022-2023** |
| --- |

**TABLE DES MATIÈRES**

**Page**

[CHARGES DU SECRÉTARIAT D'ITU TELECOM 4](#_Toc68080050)

[RESSOURCES DU SECRÉTARIAT D'ITU TELECOM 5](#_Toc68080051)

[RECOUVREMENT DES COÛTS AUPRÈS D'ITU TELECOM 6](#_Toc68080052)

[UTILISATION DES RESSOURCES 6](#_Toc68080053)

[FINANCEMENT DES RESSOURCES 7](#_Toc68080054)

[FONDS DE ROULEMENT DES EXPOSITIONS (EWCF) 9](#_Toc68080055)

| **Budget du Secrétariat d'ITU TELECOM**  **pour 2022-2023** |
| --- |

1 Le budget du secrétariat d'ITU Telecom est établi de façon à affecter des crédits pour couvrir les charges estimées du secrétariat d'ITU Telecom qui ne sont pas directement liées à une manifestation ou à un produit particulier d'ITU Telecom. Il inclut les droits perçus au titre du recouvrement des coûts auprès des autres services du secrétariat général de l'UIT et des Bureaux. Ce budget est essentiel pour la planification et le suivi des charges qui sont ensuite imputées aux différentes manifestations ITU Telecom pendant l'exercice correspondant. Le budget du secrétariat d'ITU Telecom est un budget annuel qui s'inscrit dans le cycle budgétaire biennal de l'UIT (2022-2023).

CHARGES DU SECRÉTARIAT D'ITU TELECOM

2 Le budget du secrétariat d'ITU TELECOM pour 2022-2023 se chiffre, au total, à 8,6 millions CHF, soit une baisse de 14% par rapport au budget pour 2020-2021 due à la baisse du nombre de postes, comme indiqué dans le Tableau 1 ci-après. Les plus gros objets de charges dans le budget sont les charges de personnel et les autres charges de personnel, ainsi que le recouvrement des coûts, qui est maintenu au même niveau dans le budget (1,5 million CHF par an) depuis 2014.

3 Le budget est présenté par catégorie de charges conformément à la Règle 6.1 de l'Article 6 du Règlement financier et des Règles financières de l'UIT. Le Tableau 1 ci-après donne les estimations relatives aux charges, par catégorie. Les catégories "Charges de personnel" et "Autres charges de personnel" représentent à elles deux 62% du budget biennal total. Le recouvrement des coûts, d'un montant de 3 millions CHF, équivaut à 35% du budget total pour l'exercice biennal 2022‑2023.

Tableau 1

Budget par catégorie de charges



RESSOURCES DU SECRÉTARIAT D'ITU TELECOM

4 La catégorie "charges de personnel" englobe les traitements de base et d'autres rémunérations, comme les indemnités de poste, les allocations pour charges de famille et les allocations-logement (réservées aux catégories professionnelle et supérieure). La catégorie "Autres charges de personnel" comprend les contributions de l'Union à la Caisse des pensions et à la Caisse d'assurance maladie et accident, les indemnités pour frais d'études et les frais de voyage au titre des études, les frais de voyage à l'entrée en fonction et lors de la cessation de service, les frais d'installation et de rapatriement, les déplacements lors des congés dans les foyers, les jours de congé accumulés, les primes de rapatriement et les frais de déménagement. Le nombre de postes inscrits au budget du Secrétariat d'ITU Telecom est de 18 pour 2022-2023, contre 23 pour 2020-2021. Des fonctionnaires ayant été transférés dans d'autres départements, 5 postes de moins sont inscrits au budget, comme indiqué ci-dessous.

Tableau 2

Postes inscrits au budget



5 Les catégories 3 à 9 du budget sont les suivantes: frais de mission, services contractuels, location et entretien, matériels et fournitures, acquisition, services publics et services intérieurs, divers.

a) La catégorie 3 (frais de mission) comprend des frais tels que le per diem (indemnité journalière de subsistance de l'Organisation des Nations Unies), les faux frais au départ et à l'arrivée et les assurances. Tout est mis en oeuvre pour que les missions pour ITU Telecom soient menées de façon efficace et économique. On a recours autant que faire se peut à la correspondance électronique et aux téléconférences pour éviter des frais de mission inutiles. Certains fonctionnaires partent en mission avec des mandats multiples et la durée des missions est limitée au minimum nécessaire. Le montant des frais de mission estimés pour 2022-2023 est le même que pour 2020-2021. Les frais des missions pour des manifestations particulières sont imputés sur le budget de la manifestation correspondante.

b) La catégorie 4 couvre les services contractuels. Les activités et campagnes de marketing, qui comprennent la promotion des manifestations, sont imputées aux budgets des manifestations correspondantes. Le montant du budget global des services contractuels pour 2022-2023 est le même que pour 2020-2021.

c) La catégorie 5 couvre la location et l'entretien des locaux et des équipements nécessaires pour les réunions et activités de promotion des manifestations ITU Telecom en général. Les coûts estimatifs de cette catégorie sont les mêmes que pour 2020-2021.

d) La catégorie 6 concerne les matériels et les fournitures (fournitures de bureau, fournitures pour imprimantes, fournitures informatiques), les documents de référence ainsi que l'impression et la production des brochures. Il n'est pas nécessaire d'augmenter le montant budgétisé pour 2020-2021 étant donné qu'une fois encore, seul un petit nombre de documents devraient être imprimés, les supports numériques étant privilégiés conformément à la politique de l'UIT en la matière, et que certaines brochures seront imprimées en interne. Des crédits sont aussi mis à disposition pour l'impression et la publication de brochures pour une manifestation précise, dans le budget correspondant de cette manifestation.

e) La catégorie 7 concerne les dépenses liées à l'acquisition de mobilier, d'équipements informatiques ainsi que d'autres équipements et installations techniques. Aucune augmentation des crédits de cette rubrique budgétaire n'est prévue pour 2022-2023.

f) La catégorie 8 couvre les dépenses pour les services publics et les services intérieurs ainsi que pour les services collectifs – poste et téléphone – fournis par les prestataires de services locaux et nationaux. Depuis 2020, les charges se rapportant aux services postaux et téléphoniques du siège sont imputées à un centre de coût commun de l'UIT. Par conséquent, aucun montant n'est inscrit au budget du Secrétariat d'ITU Telecom au titre de cette catégorie pour 2022-2023. Ces objets de dépense sont néanmoins pris en compte dans le budget de la manifestation à laquelle ils se rapportent lorsque celle-ci a lieu en dehors de Genève.

RECOUVREMENT DES COÛTS AUPRÈS D'ITU TELECOM

6 Le recouvrement des coûts est un montant fixe que perçoit l'UIT pour les services rendus par les fonctionnaires d'autres départements, unités ou Secteurs de l'UIT à ITU Telecom. Ce montant est calculé à partir des charges estimées pour les traitements des fonctionnaires et autres rémunérations ainsi que pour tous les éléments dont d'autres fonctionnaires de l'UIT ont besoin pour s'acquitter de leurs fonctions liées aux activités d'ITU Telecom, par exemple les équipements et matériels informatiques et autres équipements TIC, l'espace à usage de bureau, les meubles et fournitures de bureau. Pour le dernier exercice biennal 2018-2019, le montant du recouvrement des coûts dans le budget du secrétariat d'ITU Telecom se chiffrait à 1,5 million CHF par an. Depuis 2014, le même montant budgété a été perçu chaque année. Toutefois, pour 2018, le Secrétaire général a décidé de ramener le montant effectif du recouvrement des coûts à 1 million CHF, afin d'aider le secrétariat d'ITU Telecom et de remédier aux problèmes rencontrés dans le cadre de la manifestation de 2018. Pour 2020-2021, le montant budgété au titre du recouvrement des coûts est resté inchangé (1,5 million CHF par an). Toutefois, la manifestation ITU Digital World 2020 ayant été reportée en raison de la pandémie de COVID-19, le Secrétaire général a décidé de ne pas procéder au recouvrement des coûts pour ITU Telecom en 2020.

UTILISATION DES RESSOURCES

7 Le principal poste de dépenses dans les budgets des manifestations ITU Telecom se compose des dépenses du secrétariat et du recouvrement des coûts. Ces dépenses sont imputées sur le budget de chaque manifestation ITU Telecom, au prorata du pourcentage de temps estimé que les fonctionnaires d'ITU Telecom consacrent pour fournir les services liés à chaque manifestation particulière.

Le Tableau 3 ci-après donne une estimation des pourcentages de temps que le personnel consacre à chaque manifestation, lesquels servent de base pour l'imputation des coûts aux produits correspondants, conformément à la budgétisation axée sur les résultats (BAR). Le Tableau indique aussi les coûts correspondants pour chaque produit, sous forme d'un pourcentage du budget total du secrétariat d'ITU Telecom pour 2022-2023. Conformément aux normes IPSAS, tous les comptes relatifs aux manifestations sont clos au 31 décembre de l'année où s'est tenue la manifestation.

Tableau 3

Imputation aux produits en fonction du temps



FINANCEMENT DES RESSOURCES

8 Les recettes brutes générées par les manifestations ITU Telecom constituent la source de financement du budget du secrétariat d'ITU Telecom. Le Tableau 4 ci-après indique le montant estimé des produits et des charges pour 2022-2023. Avec un montant total estimé prévu de 14 985 000 CHF pour les produits et de 13 455 000 CHF pour les charges pour l'exercice biennal, le solde positif net devrait s'établir à 1 531 000 CHF pour 2022-2023.

9 Les sources de recettes sont l'espace loué, le soutien financier des sponsors, les contributions du pays hôte, les droits d'admission et d'autres recettes afférentes aux manifestations. ITU Telecom met tout en oeuvre pour fournir de nouveaux services afin de satisfaire les besoins en constante évolution de ses clients, tout en s'efforçant de dégager des recettes pour l'UIT. Les charges totales se composent des charges de base du secrétariat d'ITU Telecom (8,6 millions CHF) qui comprennent le recouvrement des coûts (3 millions CHF) et les charges liées aux manifestations proprement dites (charges de personnel, frais de mission, services contractuels, services de location et de maintenance, matériels et fournitures, services publics et divers).

Tableau 4

Financement pour 2022-2023



FONDS DE ROULEMENT DES EXPOSITIONS (EWCF)

10 Après la clôture des comptes pour chaque manifestation ITU Telecom, le résultat net est transféré dans le Fonds de roulement des expositions, conformément à la Règle 4 de l'Article 19 du Règlement financier et des Règles financières de l'UIT. Un résultat positif fait augmenter le solde du Fonds de roulement des expositions tandis qu'un résultat négatif se traduit par une baisse du montant de ce Fonds utilisé pour absorber le déficit.

11 Le Conseil de l'UIT a fixé à 5 millions CHF le niveau minimum du Fonds de roulement des expositions afin qu'ITU Telecom puisse fonctionner et s'acquitter de ses obligations financières. Le tableau ci-après indique les montants disponibles dans le Fonds de roulement des expositions à la fin de chaque année entre 2015 et 2020.

Tableau 5

Situation du Fonds de roulement des expositions



12 Le résultat positif de la manifestation ITU Telecom World 2015 est reflété dans le solde pour 2015. L'excédent dégagé en 2016 a été nettement plus élevé que celui prévu dans le budget, ce qui explique l'augmentation de plus de 9% du solde pour 2016 par rapport à 2015. Bien que la manifestation ITU Telecom World 2017 ait été excédentaire, le solde pour 2017 est inférieur de presque 20% par rapport au solde pour 2016, en raison du transfert d'un montant de 2 millions CHF dans le Fonds pour le développement des TIC. Le solde pour 2018 traduit le résultat négatif de la manifestation ITU Telecom World 2018, qui tient compte des dettes non encore réglées au moment de la clôture des comptes. En revanche, le résultat positif de la manifestation ITU Telecom World 2019 est reflété dans le solde à la fin de l'année 2019. Le solde pour 2020 est inférieur de 24% à celui-ci pour 2019, ce qui s'explique par un montant nettement inférieur des produits (provenant uniquement de la manifestation virtuelle tenue en 2020) dû au report de la manifestation ITU Digital World 2020, tandis que les salaires du personnel du Secrétariat d'ITU Telecom ont continué d'être payés. Les montants versés au cabinet de conseil Dalberg pour 2019-2020 ont été prélevés sur le Fonds de roulement des expositions.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_